



Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal Mardi 9 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuvième jour du mois d'avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le mercredi 27 mars 2024, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle des Mariages, sous la présidence de FONTAINE Jean-Paul, Maire.

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. FONTAINE Jean-Paul, MME MAES Françoise, M. DANCOINE Thierry, MME MARTIN Christelle, M. PIESSET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, M. JENDRASZEK Michel, MME DUJARDIN Gilberte, M. BAVIER Bernard, MME NOIRET Christiane, M. POPEK Joël, M. PIOTROWSKI Georges, MME DEVIGNE Stella, M. FAUVEAUX Sébastien, MME DECOUT Sabine, M. BASTIEN Guillaume, MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALSKI Emilie, M. LACAILLE René, MME SOLTANI Nacera, M. KLEE Alain, MME HAUDRECHY Sylviane.

EXCUSES : MME MARFIL Nicole par pouvoir à M. DANCOINE Thierry, MME MARTINACHE Sonia par pouvoir à M. LACAILLE René.

ABSENTS : M. ROBIN Bruno, M. LENGLIN Joël.

Secrétaire de séance : KOSMALSKI Emilie

OBJET : 2024-2-21

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE DÉMOLITION DE LA RÉSIDENCE RENAISSANCE (79 logements)

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée, que la S.A. d'H.L.M. HABITAT Hauts-de-France est propriétaire de 79 logements collectifs de la résidence « La Renaissance », rues des Tours et Jehanne de Lalain.

Dans le cadre du Plan Stratégique de Patrimoine de la S.A. d'H.L.M. HABITAT Hauts-de-France, cette opération doit faire l'objet d'une réhabilitation thermique.

Ainsi, en collaboration avec la Municipalité, elle a organisé le 3 avril dernier une réunion d'information avec les familles afin de leur exposer sa décision et les modalités d'accompagnement et de relogement mis en place.

La S.A. d'H.L.M. HABITAT Hauts-de-France a mandaté la Société INTERFACE, afin de réaliser un diagnostic social des attentes et besoins des familles.

Parallèlement, la S.A. d'H.L.M. HABITAT Hauts-de-France a mené une étude de faisabilité avec EXPLICITES (Thibaut VULLIN) et l'atelier MA (Simon DELLOUE) afin de présenter un schéma d'aménagement du terrain.

Conformément à l'article L. 443-15-1 du code de la Construction et de l'Habitation, qui dispose qu'un bâtiment à usage d'habitation appartenant à un organisme d'habitations à loyer modéré et construit avec l'aide de l'État ne peut être démoli sans l'accord préalable de la Commune d'implantation, le Conseil Municipal est sollicité sur la réduction du nombre de logements sociaux qu'entraînera cette démolition.

Ainsi il est demandé d'émettre un avis sur ce projet de démolition des 79 logements de la Résidence « La Renaissance » sises rues des Tours et Jehanne de Lalain.

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Considérant le dossier d'intention de démolition déposé par la S.A. d'H.L.M. HABITAT Hauts-de-France :

- émet un avis favorable sur le projet de démolition de 79 logements de la Résidence « La Renaissance » sises rues des Tours et Jehanne de Lalain, émanant du bailleur social « HABITAT Hauts-de-Fance ».
- délégué Monsieur le Maire pour accomplir les formalités nécessaires

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité

Pour : 27 voix M. FONTAINE Jean-Paul, MME MAES Françoise, M. DANCOINE Thierry, MME MARTIN Christelle, M. PIESSET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, MME MARFIL Nicole est un vote par pouvoir de DANCOINE Thierry, M. JENDRASZEK Michel, MME DUJARDIN Gilberte, M. BAVIER Bernard, MME NOIRET Christiane, M. POPEK Joël, M. PIOTROWSKI Georges, MME DEVIGNE Stella , M. FAUVEAUX Sébastien, MME DECOUT Sabine , M. BASTIEN Guillaume , MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALKI Emilie, M. LACAILLE René, MME SOLTANI Nacera, M. KLEE Alain, MME MARTINACHE Sonia est un vote par pouvoir de LACAILLE René, Mme HAUDRECHY Sylviane.

Contre : 0 voix

Abstentions : 0

Ne participent pas au vote : 0 exclus

N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,

M. Fontaine Jean-Paul